



BMX Accueil Rentrée 2026

BMX Tavaux est une section du Club Cycliste **ACDTR**
(Avenir Cycliste Damparis Tavaux et Région)

Responsable de la section : Blandine JUPILLE	bmxtavaux@yahoo.com
Trésorier de la section : Naoras ASSAD	naoras.assad@gmail.com
Secrétaire de la section : Jean-Claude DAVOUST	secretariat@bmx-acdtr.fr
Responsable des inscriptions aux courses : Nicolas HAYMÉ	nicolas.hayme@gmail.com
Responsable des locations de vélo : Jean-Claude LENORMAND	lenormand_jeanclaude@yahoo.fr
Responsable des entraînements : Yannick MARLIN	levieumarofr@yahoo.fr
Responsables de l'entretien piste : Yannick MARLIN / Pierre GUYOT	pierre.guyot5@gmail.com
Responsable du sponsoring : Anthony LANG	anthony.lang.tlw@gmail.com

Horaires des Entraînements : (Les groupes sont définis par les entraîneurs selon le niveau des pilotes)

Mardi, Jeudi et Vendredi : 18h30 - 20h00 Groupe 1

Mercredi : 17h30 - 19h30 Groupe 2

Samedi : 14h00 - 15h30 Groupes 4 et 5

15h45 - 17h15 Groupe 3 + Groupes 1 et 2 (facultatif)

Les entraînements n'ont pas lieu durant les vacances scolaires, sauf le samedi qui débute les vacances (par contre, concernant le Groupe 1, il y a entraînement pendant les vacances scolaires).

Les entraînements ne sont annulés qu'en cas de très mauvais temps.

Règles de bonne conduite pour les Parents :

Stationner sur les emplacements autorisés, **ne pas stationner sur la piste cyclable.**

Accompagner son enfant jusqu'à l'entraîneur afin de s'assurer que l'entraînement a bien lieu, et avoir confirmation des horaires.

Arriver 10 minutes avant le début de l'entraînement, être à l'heure en fin de celui-ci, être joignable.

Règles de bonne conduite pour les « Pilotes » :

Tenue : pantalon (de BMX ou type jean, pas de jogging), maillot manches longues, gants (pas de gants doigts coupés), casque intégral. Prévoir une gourde d'eau, éventuellement un goûter.

Arriver avec un vélo en bon état et les pneus gonflés, prévoir une chambre à air de rechange.

Conduite élémentaire : respecter les règles du vivre ensemble, ne pas faire de vélo sur la route et autour du rond-point. **Les pilotes ont interdiction de rouler sur la piste avant le début de l'entraînement : seul le coach donne l'autorisation.**

Inscriptions aux courses : auprès de **Nicolas HAYMÉ**, par mail : nicolas.hayme@gmail.com

Calendrier des compétitions sur le site internet de la section. La participation aux compétitions est conseillée mais non obligatoire.

Le coût des inscriptions aux compétitions est pris en charge par la section BMX selon les modalités définies au règlement intérieur. Le remboursement de l'inscription sera demandé en cas d'absence injustifiée.

Le port du maillot du club est obligatoire lors des compétitions (règlement de la FFC). Le transport sur le lieu de la compétition n'est pas assuré par la section, le covoiturage est encouragé.



BMX Accueil Rentrée 2026

Participation aux activités de la Section BMX :

Afin de garder un coût d'adhésion raisonnable et de financer la saison sportive, diverses manifestations sont organisées :

Lotos (2x / an) et organisation d'une compétition. Votre aide est indispensable.

Piste : elle est sous la compétence du Grand Dole. L'entretien courant est pris en charge par les bénévoles de la section, principalement nettoyage, revêtement et modifications de petite ampleur. À noter : un samedi matin par mois, entretien de la piste suivant le calendrier que donnera Yannick.

Licence 2027 : Pour les nouveaux licenciés, valable du 01/09/2026 au 31/12/2027 (16 mois)

Pour les enfants jusqu'à 16 ans, nés en 2011 et après : **158€** (comprend le maillot du Club)

Pour tous les autres nés en 2010 et avant : **176€ (ACCESS) ou 237€ (OPEN)** (comprend le maillot du Club)

Non-compétiteurs à partir de 17 ans : **158€ (LOISIR)** (comprend le maillot du Club)

Bonne saison 2027, toutes les informations pratiques sont publiées sur le site internet de la section, consultez le site bmx-acdtr.fr régulièrement.